



Remarques sur le parler roman et les noms de lieu du nord-ouest de la Loire-Atlantique

*Remarks on the Romanesque language and place names in the north-west of the
Loire-Atlantique*

Hervé Tremblay-Couedel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/8686>
ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1989
Pagination : 57-67
ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Hervé Tremblay-Couedel, « Remarques sur le parler roman et les noms de lieu du nord-ouest de la Loire-Atlantique », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 5 | 1989, mis en ligne le 08 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/8686> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.8686>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Remarques sur le parler roman et les noms de lieu du nord-ouest de la Loire-Atlantique

Remarks on the Romanesque language and place names in the north-west of the Loire-Atlantique

Hervé Tremblay-Couedel

- Quelle est ta patrie ? demande le sergent républicain à la jeune Bretonne.
- Je ne sais pas.
- Comment, tu ne sais pas quel est ton pays ?
- Ah ! mon pays. Si fait.
- Eh bien, quel est ton pays ?
- C'est la métairie de Siscoignard, dans la paroisse d'Azé.
- Tu dis ?
- Siscoignard.
- Ce n'est pas une patrie, ça.
- C'est mon pays.

- 1 Chacun aura reconnu le début de *Quatre-vingt-treize* de V. Hugo.
- 2 De quel pays est un habitant du nord-ouest de la Loire-Atlantique ? Ou plutôt de quelle région ? De Bretagne ? L'administration l'en écarte.
- 3 Sa région : les Pays-de-la-Loire. Pourtant, il ne s'y reconnaît guère. Aussi, pour se raccrocher vaille que vaille à une idée de la Bretagne, il recourt à la toponymie. Et de voir dans chaque nom de lieu du breton. Bien que voulant échapper à ce vice, il m'est arrivé parfois d'y succomber.
- 4 L'on part de la thèse que toute la région fut bretonnante, on ne sait trop quand, mais peu importe, et l'on torture les toponymes pour qu'ils le confirment en breton.
- 5 L'administration nous écarte de la Bretagne. Et pourtant, le nord de la Loire-Atlantique reçoit *Chadenn ar Vro. Ar Vro* ? Mais quel pays donc ? On n'y comprend rien au breton, en Loire-Atlantique. On nous imposerait une langue étrangère alors ? À l'est, le français parigaud méprise notre dialecte ; à l'ouest, c'est pareil. C'est l'étau. Nous ne devons pas

exister ; j'entends bien sûr que nous n'avons pas de culture. Nous baragouinons, nous avons comme une voix articulée, et, quand nous nous levons sur nos pieds, nous montrons une face humaine ; et en effet nous sommes des hommes. Mais, de quel pays ? Là est la question.

- 6 Au xvii^e siècle, Paris et Versailles ont plus que jamais nié le dialecte ; on le voit avec l'œuvre de leurs laquais de province qui ont récrit à la mode de Paris des toponymes de la région à partir de doctissimes étymologies de comédie. Aujourd'hui, les mots d'origine bretonne de Loire-Atlantique, nous sont parvenus après une évolution propre à la région, en raison du parler local. Mais on les défigure ; il faut les rendre plus bretons, pensez donc. Cela fait près de mille ans que le breton a dû disparaître de la région comme langue vivante, au profit d'un dialecte roman. Pourtant, il ne faut pas écrire *Camargois* mais *Kermaouer* ; foin de *Codrosy*, vive *Coet-rosic* ou je ne sais quelle invention pseudo-étymologisante de style néo-breton. Pourquoi aussi ne pas revenir au gaulois *Bebronnos* plutôt que le banal *Bouvron* ? au gallo-romain *Sabiniacum* plutôt que le vulgaire *Savenay* ? On se le demande.
- 7 Finalement, un habitant du nord-ouest de la Loire-Atlantique, de quel pays est-il ? Sûrement d'un pays où un même patois réunit dans la complicité des gens attachés à leur terroir et qui admettent toutes les influences culturelles qui les ont façonnés. Et comment le nomment-ils ce pays ?
- 8 Peu leur importe tel ou tel nom vague et général. Les noms de leur pays, vous les trouverez dans leurs champs, leurs courtils tels qu'ils les ont nommés, eux ou leurs ancêtres, en patois ou en breton, en bas-latin ou en gaulois, ou en toute autre langue.
- 9 C'est là leur pays ; c'est là ses noms.
- 10 Pour un travail présenté à la faculté des Lettres de Nantes en 1985, sous la direction de M. Pierre Gauthier, j'avais été amené à étudier la toponymie d'une partie du nord-ouest de la Loire-Atlantique. Cette zone est naturellement limitée par la vallée du Don au nord, la Brière à l'ouest et la Loire au sud. Mais ce qui en constitue le cœur, ce sont les bassins du Haut-Brivet et de l'Isar. C'est ainsi que j'arrivai à retenir 27 communes ou 34 paroisses.
- 11 J'ai tout d'abord dépouillé le cadastre napoléonien de chacune des communes particulièrement morcelées, par exemple Bouvron avec plus de 15 700 parcelles différentes pour un territoire de 4 760 hectares. Mais je ne retins, dans un premier temps, que les noms qui entraient dans des catégories définies, comme les toponymes en *-ac*, *-ay*, *-é*, ceux ayant trait aux vieux chemins ou évoquant des lieux occupés anciennement, ainsi que tous ceux qui ne semblaient pas devoir s'expliquer par le roman, parmi lesquels j'ai découvert des noms bretons, mais beaucoup n'ont pas encore trouvé d'explication satisfaisante et entrent dans la vaste catégorie des « obscurs ».
- 12 Puis je recherchai les vieilles formes attestées dans les archives les plus anciennes. Enfin, il me fallait recueillir la prononciation traditionnelle de chacun des toponymes. Si je n'avais eu que des noms de lieux habités, j'aurais pu n'interroger à la rigueur qu'une seule personne dans chaque commune. Mais pour les microtoponymes, la tâche fut d'une autre ampleur. Même après avoir rencontré quelques centaines de personnes, je n'ai pu obtenir la prononciation de certains noms, puisqu'ils ont disparu des mémoires.
- 13 Mon dessein était d'essayer de voir comment pouvait s'expliquer la répartition des noms en *-ac* dans le nord-ouest du département de la Loire-Atlantique. Je m'appuyai

dès lors sur la magistrale étude de Bernard Tanguy¹ ; toutefois, j'y ajoutai, pour ma région, des formes anciennes, et surtout la prononciation dialectale. Ces deux exigences, indispensables, ont été de précieux auxiliaires à l'étude de toponymes celtiques, dans une région où le breton a été remplacé, depuis longtemps, par un dialecte roman.

1. Les toponymes gaulois

- 14 Les noms de lieu, dont l'origine gauloise est assurée, ne sont guère nombreux. Il en reste certainement d'autres à répertorier. Notons du moins *Blain* /blɛ̃/ et /byɛ̃j/, bourg ; *Mareil* /màrɛj/, lieu habité en La Chapelle-Launay ; *Bouvron* /buvrɔ̃/, bourg ; *Brivé* /brivoé/ ou /brivoèj/, village et ancienne frairie de Guenrouët ; et *Condé* /kôdé/, village en Donges. Mais il est un nom pour lequel l'influence du breton a joué : *Cambon* /kâbɔ̃/, bourg, *Cambum* vers 1198-1213² et *Cambon* en 1218³. Le premier élément vient du gaulois *cambo* « courbe » ; la graphie actuelle *Camp-* est récente ; elle est due à une fausse étymologie à partir du latin *campus*. Ce nom doit au breton d'avoir conservé, à l'initiale, l'élément *ca-* ; on attendrait, en effet, en domaine roman, *cha-*, *c-* initial devant *a* passant à la fricative prépalatale /ç/⁴ écrite *ch-*.
- 15 La même influence bretonne pourrait aussi expliquer l'initiale de *Casson* /kàsɔ̃/, bois en Plessé et Fégréac, et lieu habité ; *les bois de quasson* en 1476⁵ et *les boys de Casson* en 1542⁶. Pour le nom de commune *Casson*, en Loire-Atlantique, le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*⁷ propose le nom d'homme latin *Cassius* et le suffixe *-onem*. Mais, pour notre toponyme, comme il s'agit de bois, pourquoi ne pas y voir un dérivé du gaulois *cassanos* « chêne ». On attendrait alors une forme comme **Cassen-*, qui se retrouve dans *Casseneuil* du Lot-et-Garonne, ou *Chasseneuil* des Charentes, d'un composé *cassanos* et *ialo* « clairière ». Le DNLF explique aussi *Casseuil* par ce composé gaulois, dont il serait une forme contractée, ou une variante *Cass-oialum* sans le thème *-an-*, comme dans *Cassuéjoul*⁸. De la même manière, notre *Casson* pourrait être une variante contractée de *Chassenon*, en Blain. À deux kilomètres environ des *bois de Casson* se trouve le village de *Cassonnet* /kásónɛ̃/, en Fégréac ; *village de casonnel* en 1471⁹ et *village de Cassonne* en 1668¹⁰. Ce pourrait être un diminutif de *Casson* qui précède. Mais c'est le rapprochement avec *Chassenon* /çàsnɔ̃/, village en Blain situé à l'orée de la forêt du Gâvre qui est plus intéressant. Il se trouve beaucoup plus à l'est de *Casson*, de l'autre côté de la limite Loth des noms en *-ac*. Pour *Chassenon* en Charente, Vincent¹¹ voit un composé gaulois à partir du nom d'homme *Cassinus* ou de *cassanos* « chêne » et de *magos* « marché ».

2. Noms en *-ac*, *-ay*, *-é*

- 16 Les noms de domaines gallo-romains en *-acum* ont évolué en *-ay* ou *-é*, sous influence romane, en *-ac* dans l'ancien domaine bretonnant. Ils sont nombreux, mais le recours aux documents d'archives et à la prononciation dialectale a permis d'éviter certaines confusions dues à la graphie actuelle, comme le montrent les quelques exemples qui suivent.
- 17 Les terres *Pré de Bessac* en Fay, *Le clos Bessac* et le *Pré à Bessac* en Bouvron n'évoquent pas des domaines gallo-romains en *-acum*, mais le nom de propriétaires, comme déjà peut le

laisser supposer le toponyme composé du nom de la parcelle (*clos, pré*) suivi de son déterminant. Mais les documents suivants lèvent tout doute : en 1719 : *Guillaume Le Besac (...) le Courtil Besac (...) proche du Bezou*¹², en 1735 : *le cloux aux bessacs*¹³ et en 1754 : *Lhotel Bessac* près de Gavalay en Bouvron¹⁴. En Fay existe aussi le *Courtil de Marsac* ; la même commune connaît également le *Bois de Marsac* et la *Chênaie de Marsac*. Point n'est besoin de remonter à des noms latins *Marcus* ou *Martius*. Le fait que ce nom *Marsac* complète toujours un nom commun laisse à supposer qu'il s'agit du nom d'un propriétaire, hypothèse confirmée par les mentions de 1512 : *silvestre Marsac* de Fay¹⁵ et 1641 : *Julien Marsac* (de) Fay¹⁶.

- 18 Pour le lieu-dit *Lessac* en Pontchâteau, les témoins interrogés connaissent /lâclôz delèsà/ et /lâkwé dèzèsà/ et ont affirmé qu'il s'agit de *les essarts*. En Campbon, le lieu-dit *les Pessac* /lèpsà/ est pour *les Pessay*, toponyme fréquent dans la région, qui correspond à l'ancien français *paisse* « pâture », équivalent de *peisseiz*. Quant au lieu-dit *le Teillac* /lètèyà/ en Plessé, selon les paysans rencontrés, il représente le nom qui désigne un vieil arbre, à rapprocher sans doute du vieux français *til, teil* « tilleul ».
- 19 *Cahac* /kâhá/, lieu habité en Saint-Nicolas-de-Redon, dans les anciens textes s'est toujours écrit avec un -s final, ce dont rend compte la prononciation du -a- final (/a/ d'arrière) : en 1136 *de Ponte Cahas*¹⁷, en 1573 *le moulin de Cahas*¹⁸ et en 1678 *la croix de Cahas*¹⁹.
- 20 Le toponyme peut-être le mieux connu est *Lévrizac* /lévrizà/ village de Guenrouët. La première mention du nom dont on soit sûr est *Leurizar* en 1419²⁰ ; cette forme se retrouve jusqu'en 1671 où apparaît *Leurizac*²¹. Ce mot est composé du nom de la rivière, aujourd'hui canalisée, *l'Isar* : en 1445, « Rivière dizar »²², en 1464 *dysar*²³, 1658 *disac*²⁴ et en 1765 *d'isaac*²⁵. Ce nom, à rapprocher de *l'Isère*, vient de la racine hydronymique prélatine *is-, avec suffixe atone *ara (DNLF). Tout à côté de Lévrizac, et sur le bord du canal actuel existait la *Motte-Isar*, la *moteysar* en 1464²⁶ devenue *la motte Isaac* en 1658²⁷.
- 21 Pour les noms en -ac, on constate aisément l'amuïssement du -c final, d'où parfois des finales reconstituées à tort en -ar, -as ou at. Mais toutes ces finales ne recouvrent pas d'anciens -acum. Un moyen souvent efficace d'éviter toute confusion est la prononciation du -a-. Dans les noms en -ac venant de -acum, c'est un « a » antérieur /â/, tandis que a est vélaire (ou postérieur) quand il se trouvait à l'origine devant un -s. Un seul témoin ne distinguait pas les deux « a » dans sa prononciation, disant /sésà/ pour « c'est ça », en Sévérac. Au cours des siècles, certains clercs ont pris l'habitude de voir dans toutes les finales prononcées /â/, un -ac dont le -c n'aurait pas été prononcé par le paysan. Ils ont cru ainsi rétablir un -c qui n'était en réalité pas fidèle à l'étymologie. Le cas de *l'Isar* est particulièrement éloquent. C'est au XVII^e siècle que l'on hérite du rhabillage avec un -c final. Le scribe a voulu se faire plus savant que le paysan qui, lui, ne prononçant par le -r final, était après tout le plus fidèle à la tradition. Il fallait qu'un des plus vieux toponymes de la région devînt latin, pour répondre au goût du jour. Les documents sont clairs ; c'est à partir des années 1650 que la contagion de travestissement en -ac a débuté, pour de nombreux toponymes. Aussi grand qu'il ait été, le XVII^e siècle a laissé un bel exemple d'érudition digne d'une Comtesse d'Escarbagnas. Des clercs ont voulu faire preuve d'une science peu commune en transformant le commun *marquisat* en *marquisac de Blain* en 1660²⁸ et déjà en 1655²⁹ ; et il ne s'agit pas d'une confusion de graphie, ce n'est pas un -t mal écrit, mais bien un pompeux -c.

- 22 On ne peut parler du seul amuïssement du -c final pour les noms en -ac. Il convient de distinguer ceux en -éac. Il n'y a généralement pas eu formation d'un yod pour les deux voyelles en hiatus, même si existe une variante /fégéryà/ pour *Fégréac*. L'accent s'est porté sur -e- ; l'on a ainsi une finale en /è/ : *Drefféac* /dèrfè/, *Fégréac* /fègrè/, *Mauréac* /mòrè/, *la Noëac* /lànoè/, *Sordéac* /sòrdè/ en Plessé et Bouvron. Cependant, tel n'est pas le cas pour *Campénéac* /kãpènà/ que cite J. P. Chauveau³⁰, ni pour *Créac* /kréyá/ en Sévérac.
- 23 Pourtant, il faut se garder de confondre cette prononciation en /è/ des toponymes en -éac avec celle des toponymes en -ay. Dans l'ensemble de la région étudiée, la syllabe -ay est diphtonguée en /àj/ sauf dans le secteur de Campbon, où elle est en /à/. C'est ce qui explique la graphie *Pessac* /lépsà/ en Campbon, pour *Pessay* que l'on prononce, en Bouvron, /psàj/. Ce lieu est au nord du bourg de Campbon ; mais à la limite de Bouvron et de Savenay, au sud, la diphtongue /àj/ est étendue au suffixe -ais, comme dans le nom de village *la Caillonais* /làkáyónàj/, tandis qu'en Bouvron c'est /á/, ainsi *la Héridelais* /làhèrdlá/. Également à la limite de Campbon et Bouvron on rencontre *le Crossac* prononcé /lékrósà/ et /lékrósàj/.
- 24 Outre les noms en -ay, existent aussi ceux terminés par -é. La prononciation est généralement /oé/. Toutefois, *Besné* se dit /bènèj/ ce qui correspond à l'aire des participes passés du type *aimé*, en /èj/, entre Crossac et Campbon³¹. On dit aussi /grugnèj/ pour *Gruguenay* en Besné. Pour *Brivé*, l'on entend, en Guenrouët /brivèj/ et en Sainte-Anne-sur-Brivet /brivoé/. Le lieu-dit bouvronnais *le Besné* se dit en revanche /lebènoé/. *Lancé* /làsoé/ et *Tressé* /trèsoé/ en Plessé /pyèsoé/ ont une prononciation conforme à l'usage de la région. Pourtant, en cette même commune l'on dit /básmàrèj/ pour *Basse-Marée* et /giyé/ pour *Guillé*. Guenrouët fait entendre /é/ dans *Maigné*, *Couacé* et *Corancé*, de même Campbon dans *Balué* et *Bouisné*. Si en Bouvron le /oé/ est d'usage, l'on dit pourtant /vilé/ pour *Villée*, /frené/ pour *Fresnée*, et /fé/ pour *Fay*, la commune voisine ; en outre l'on distingue *les Aulnay* /lézáunàj/ de *la Coudrais* /làkvdrá/, villages peu distants l'un de l'autre. Le nom *les Aulnay* (suffixe latin -etum-) est plus ancien que *la Coudrais* (suffixe roman -ais). On peut aussi se demander si la prononciation /é/ ne permet pas de voir dans *Fresnée* une origine plus ancienne que dans *les Aulnay*, de même pour *Villée* ou *Fay*.
- 25 Pour la région étudiée, les noms en -é (ancien -acum), se répartissent surtout autour de Donges et Besné, tandis que les noms en -ay (ancien -acum) occupent le secteur sud-est, et s'arrêtent à peu près là où passe la ligne Loth.

3. Les toponymes d'origine bretonne

- 26 Le dialecte roman, qui a remplacé le breton dans la région, a fortement influencé l'évolution phonétique des noms de lieu bretons ; ceux-ci représentent d'ailleurs des formes du vieux breton ou du moyen breton. Aussi, faut-il avoir des connaissances du dialecte local, mais aussi de solides notions sur l'évolution de la langue et des mots bretons, ce qui n'est pas mon cas, pour ce dernier point du moins. On voit immédiatement les limites d'une telle étude. J'ai constamment marché sur une corde raide, tantôt penchant à considérer tel mot comme celtique, tantôt à exclure tel autre de ce domaine, sans toujours une argumentation suffisante. Néanmoins, il a été possible, pour un grand nombre, de leur attribuer une origine bretonne assurée, grâce

aux formes anciennes d'une part, à l'aide aussi des caractéristiques du traitement phonétique des toponymes bretons en Haute-Bretagne.

- 27 La finale *-euc* est la forme figée de *-ec* qui fait d'un nom de plante un collectif féminin³² dans *le Dreneuc* par exemple. *Car-* est la forme haute-bretonne de *Ker-* « fixée ainsi à une époque où ce dernier, prononcé *kaër*, était accentué sur *ka-* »³³. *Carhel* /kárè/, lieu habité en la Grignonais, de *carheil* en 1679³⁴, *Carheil* /kárèj/ ancien château en Plessé, de *kareye* en 1419³⁵, de *karhel* en 1448³⁶ ; *Carguemé* /kàrgèmoé/, lieu habité également en Plessé, de *kerguemer* en 1420³⁷, de *Carguemer* en 1645³⁸ ; *Camargois* /kàmàrgwá/, lieu habité en Avessec, il s'agit d'un ancien **car-magois*, du vieux breton *macoer* « muraille » qui désigne des ruines gallo-romaines fouillées de nombreuses fois et classées ; au siècle dernier, P. de Lisle écrivait ce nom *Kermagouër* dans son dictionnaire archéologique³⁹, forme reprise par le cadastre révisé. C'est sans doute plus conforme à l'étymologie, mais c'est nier une évolution phonétique qui témoigne de l'histoire locale, c'est-à-dire de l'influence romane pour le maintien de *Car-*, qui, en outre, offre un exemple de déplacement de la liquide /r/ sur la deuxième syllabe.
- 28 Le composé *hen* « vieux » et *lez* « cour » se présente sous des formes diverses : *Hinlais* /ẽlèj/ château en Plessé, de *henleix* en 1420⁴⁰, *Heinleix* /hẽlèj/ village en Blain, de *henleix* en 1540⁴¹, *Hélé* /élé/ village de Donges, de *Henleix* vers 1580⁴² et de *heinlez* en 1680⁴³.
- 29 On notera la double prononciation de *Clégreux* en Vay, /syégroé/ et /clégréj/ écrit *clegreul* et *clegreuc* en 1679⁴⁴, forme haute-bretonne de *Clégrérec*. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est l'hypercorrection qu'a subie *Caletré* /kàlètroé/ village en Plessé. La finale d'origine est *-euc*, *Calestreuc* en 1587 d'après Quilgars⁴⁵. Or, la prononciation /oé/ aura fait croire au clerc qu'il s'agissait d'un mot « mal prononcé », en « patois », par le paysan. L'on a droit ainsi à une terminaison en *-é* alors que le mot se dit toujours /kàlètroé/. Cette finale *-euc*, dont le *-c* s'est amuï, a également conduit à une autre confusion. L'adjectif français « neuf », prononcé dialectalement /noé/ entre dans la composition de nombreux toponymes, comme deuxième élément : *le pré neuf* ou *le clos neuf* par exemple, /lésyvnoé/. Quand il avait la prononciation /noé/, le clerc rétablissait dans la graphie, un *-f*. C'est ce qu'il a cru devoir faire, à tort, pour des noms qu'il ne savait pas bretons sans doute. *Gréneux* /grénoé/, lieu habité en Plessé, s'écrivait *Greneuc* en 1429⁴⁶ mais *Gresneuff* en 1679⁴⁷, avec un redoublement du *f* ; *Melneuf* /mèloé/, village en Guenrouët, s'écrivait *Melleneuc* en 1407, *Meleneuc* en 1448⁴⁸, *Mesleneuc* en 1586⁴⁹, mais *Mesneuf* en 1661 et *Melleneuf* en 1658⁵⁰. Une nouvelle fois, on constate que le Grand Siècle en criant haro sur les dialectes, a fait des érudits locaux de grotesques « femmes savantes ».
- 30 Le dialecte local a affecté les toponymes bretons de bien d'autres façons encore ; la plus commune est la simplification de *Couë-* en /kò/, du breton *coet* « bois, forêt » ; *Coëdros* /kòdró/ village en Pontchâteau, *coidros* en 1466⁵¹, mais *le Couedro* /lèkwédró/ en Savenay, *Couedros* en 1565⁵² et *Coetdros* en 1583⁵³ ; *Codrosy* /kòdròzi/ en Pontchâteau, de *Coetrosic* en 1222⁵⁴, *coedrosic* en 1458⁵⁵ et *coedrosic* (...) *Codrosic* en 1669⁵⁶ ; *Trigodet* /trigòdè/ en Guenrouët, *tregodel* en 1404⁵⁷ sans doute de *Tré-* et *-couëdel* ou *-codel* ; *Couédé* /kodé/ en Saint-Gildas-des-Bois et *Coidelan* /kòdlãj/ en Pontchâteau.
- 31 Enfin, l'on rencontre quelques exemples qui montrent que le toponyme n'est plus compris ou a été traduit. En Bouvron, un bois s'appelle *le bois de Couamu* ; la prononciation m'est inconnue, en revanche, les archives sont plus éloquentes : *Couesmeur* en 1746⁵⁸, *Coaismur* en 1754⁵⁹, mais les *Couamus* en 1753⁶⁰. Près de *Magouet* /màgwà/ en Campbon existe un site gallo-romain aux ruines éparses ; ce lieu est aussi

connu sous le nom de *la Ville-des-Mazeries*, équivalant au breton *car-magois* déjà rencontré en Avessac. De plus, non loin se trouvent des terres appelées sur le cadastre *les Mageorais* mais prononcées /lémàgwàri/ ; si l'on reconstitue le toponyme d'après sa prononciation, on obtient une forme comme *Magoueries* ; ce pourrait être un composé mixte du breton *magouar* avec le suffixe *-(e)rie*, comme dans *Mazeries*, ou alors un suffixe breton de diminutif ; en ce lieu également, on a découvert des vestiges gallo-romains.

Conclusion

- 32 Les quelques lignes qui précèdent voudraient rappeler, s'il est encore besoin, que la connaissance de la prononciation d'un toponyme ainsi que de ses plus anciennes attestations est nécessaire à toute étude toponymique. Ces deux points ne suffisent certes pas à eux seuls, mais ils évitent parfois bien des erreurs d'interprétation. Si les archives écrites, de nos jours, sont préservées, il n'en va pas de même pour la connaissance de la prononciation. Les microtoponymes sont de plus en plus oubliés des mémoires.
- 33 Un autre point d'étude qui a été jusqu'ici quelque peu négligé : ce sont les mots d'origine normande. J'ai moi-même laissé de côté cette question. Or, au début du x^e siècle, les Scandinaves étaient « de nouveau solidement retranchés dans la région de la Basse-Loire », selon H. Guillotel⁶¹. Celui-ci ajoute que « pour mesurer l'importance de l'implantation scandinave dans la région, il faudrait disposer d'études de toponymie plus complètes que celles publiées jusqu'ici, car la Bretagne aurait pu devenir une seconde Normandie ⁶² ». Peut-être que quelques-uns des toponymes classés parmi les « obscurs » trouveraient un début d'explication dans le scandinave.

ANNEXES

Notation phonétique

La transcription phonétique a été établie d'après l'alphabet utilisé dans l'ALBRAM (planche XI).

Rappel des signes le plus souvent utilisés :

á : « a » postérieur

à : « a » antérieur

é, ó, oé : « é », « o », « eu » fermés

è, ò, oè : « è », « o », « eu » ouverts

é : « e » de je

u : « ou »

3. Archives départementales de Loire-Atlantique (désormais ADLA), H 1.
4. L'auteur utilise l'alphabet Rousselot-Gilléron pour les notations phonétiques.
5. ADLA, B 837.
6. ADLA, B 1834.
7. Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963 (désormais DNLF).
8. DNLF.
9. ADLA, E 304.
10. ADLA, E 333.
11. Auguste VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale, 1937, § 225.
12. ADLA, 24J 139.
13. ADLA, E XVII 3.
14. ADLA, 24J 139.
15. ADLA, 21J 13.
16. ADLA, Ms. 2196.
17. *Cartulaire de Redon*, 349.
18. ADLA, B 1053.
19. ADLA, B 1913.
20. ADLA, E 305.
21. *Ibidem*.
22. ADLA, E 306.
23. ADLA, E 321.
24. ADLA, E 306.
25. ADLA, E 321.
26. ADLA, E 308.
27. ADLA, E 324.
28. ADLA, E 1172.
29. ADLA, E 1363.
30. Jean-Pierre CHAUVEAU, *Le gallo, une présentation*, Brest, UBO, Faculté des Lettres, section de celtique, 1984, p. 99.
31. *Ibidem*, p. 43, carte n° 2.
32. Francis GOURVIL, « Les noms de famille bretons d'origine toponymique », *Revue internationale d'onomastique*, 17-3, 1965, p. 209-224.
33. *Ibidem*.
34. ADLA, B 1910.
35. ADLA, E 333.
36. ADLA, E 312.
37. ADLA, E 336.
38. *Ibidem*.
39. Pierre-René, dit Pitre DE LISLE, *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, Nantes, Forest & Grimaud, 1882, p. 76.
40. ADLA, E 336.
41. BMN, Ms. 1700.
42. ADLA, E 449.
43. ADLA, E 446.
44. ADLA, B 1910.
45. Henri QUILGARS, *Dictionnaire topographique du département de la Loire-Inférieure contenant les noms de lieu anciens et modernes*, Nantes, Imprimerie ancienne et moderne, 1906.
46. ADLA, B 1817.

47. ADLA, B 1913.
 48. ADLA, E 311.
 49. ADLA, E 308.
 50. ADLA, E 336 et E 324.
 51. ADLA, B 1851.
 52. ADLA, E 1330.
 53. ADLA, E 451.
 54. BMN, Ms. 997.
 55. ADLA, B 1834.
 56. ADLA, B 1851.
 57. ADLA, B 1817.
 58. ADLA, E XXVII.
 59. ADLA, 24J 139.
 60. ADLA, EX 145.
 61. André CHÉDEVILLE et Hubert GUILLOTTEL, *La Bretagne des Saint et des rois*, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 237.
 62. *Ibidem*, p. 389.
-

RÉSUMÉS

Mon étude toponymique a concerné une partie du nord-ouest de la Loire-Atlantique, dans laquelle j'ai retenu 27 communes (ou 34 paroisses). Cette zone est naturellement limitée par la vallée du Don au nord, la Brière à l'ouest et la Loire au sud. Mais ce qui en constitue le cœur, ce sont les bassins du Haut-Brivet et de l'Isac. Mon dessein était d'essayer de voir comment pouvait s'expliquer la répartition des noms en *-ac* dans cette zone. En plus des sources écrites, j'ai ajouté des formes anciennes et surtout la prononciation dialectale. Ces deux exigences, indispensables, ont été de précieux auxiliaires à l'étude des toponymes, dans une région où le breton a été remplacé, depuis longtemps, par un dialecte roman.

My toponymic study has examined a part of the north-western part of the Loire-Atlantique, in which I retained 27 communes (or 34 parishes). This area is naturally limited by the Don valley to the north, the Brière to the west and the Loire to the south. But the heart of it is the Haut-Brivet and Isac basins. My aim was to see how the distribution of names in *-ac* in this area could be explained. In addition to written sources, I added ancient forms and, above all, dialectal pronunciation. These two indispensable requirements have been invaluable aids to the study of toponyms in a region where Breton has long since been replaced by a Romance dialect.

INDEX

Keywords : onomastics, toponymy, dialectology, Celtic, Roman (language), Gallic (language), Loire-Atlantique, Breton (language)

Mots-clés : onomastique, toponymie, dialectologie, celtique, roman (langue), gaulois (langue), Loire-Atlantique, breton (langue)